

Burkina Faso

Pègdwendé Jacques Tiendrebeogo



Vue d'ensemble

Avec une population estimée à 21.5 millions d'habitants en 2020,¹ le Burkina Faso, surnommé le pays des Hommes Intègres, s'étend sur une superficie de 274 200 km². Son taux d'accroissement démographique est estimé à 2.4%.² « Depuis 1960, le Burkina Faso connaît une croissance économique appréciable qui, quoique fluctuante, s'est renforcée ces dernières années avec un taux de croissance annuel moyen du Produit Intérieur Brut (PIB) réel de 5.5% entre 2011 et 2015 ».³ Ce taux s'est contracté de 0.2% en 2020, alors qu'il avait augmenté de 5.7% en 2019. Après une forte reprise en 2021 avec une croissance estimée à 6.9% (4.3% par habitant), on note un ralentissement de la croissance à 2.5% en 2022 (-0.1% par habitant).⁴ L'économie du pays repose sur l'agriculture, même si les exportations aurifères progressent. La croissance a été tirée par les secteurs primaire et tertiaire, qui ont progressé respectivement de +4.1% et +5.1%, grâce au retour d'une pluviométrie moyenne et à l'augmentation de l'aide publique aux services. Les exportations, qui dépendent fortement de la production d'or, ont baissé de 0.6% en 2022 et les importations se sont également accrues de 1.7%, poussées principalement par les achats d'hydrocarbures. Ceci a accentué le déficit du compte courant, estimé à 5.2% du PIB contre 3.0% en 2021, les dépenses pour la défense nationale induisant une augmentation des importations de carburant. Ainsi, le déficit budgétaire est estimé à 10.6% du PIB en 2022.⁵

L'inflation annuelle moyenne devrait baisser à 1.5% en 2023.⁶ Plus de 40% de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté. Selon le rapport 2021-2022 de l'Indice du Développement Humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Burkina Faso a été classé 184^e sur 191 pays.⁷ Les taux de pauvreté devraient rester inchangés en 2023, l'inflation compensant la croissance des revenus des ménages pauvres. Cette légère baisse ne fera que compenser l'augmentation de la population, si bien que les plus démunis devraient représenter environ 7.5 millions d'habitants (près de 35% de la population totale). La crise alimentaire touche environ 3.4 millions de Burkinabè.⁸

La problématique du logement s'accroît par le taux d'urbanisation en croissance continue. De 6.4% en 1975, le taux d'urbanisation est passé à 12.7% en 1985, à 15.5% en 1996, à 22.7% en 2006 et à 26.3% en 2019.⁹ Il pourrait atteindre 35% en 2026.¹⁰ Estimé à 400 000 en 2021 dans les centres urbains,¹¹ le déficit en logements décents et en services urbains de base est très important. Une des conséquences notoires du dysfonctionnement du secteur du logement est le développement de l'habitat informel. En 2014, la proportion des populations urbaines vivant en zone non lotie était estimée à 17.2%.¹² Ainsi, l'accès à un logement décent demeure aussi une gageure pour les populations et les pouvoirs publics. C'est dans cette perspective que sur la période 2017-2022, le Gouvernement a entrepris la mise en œuvre du Programme National de Construction de Logements (PNCL). Sans toutefois remplir les objectifs escomptés, il a produit certains résultats tels que la mise en cohérence de différentes initiatives de l'Etat, d'un mécanisme de financement pérenne du logement et la réalisation de 7 227 logements.¹³

CHIFFRES CLÉS

Principaux centres urbains	Ouagadougou Bobo-Dioulasso
Taux de change (1er juillet 2023): 1 USD = [a] 1 PPA = (2022) [b]	601.19 CFA Franc (XOF) 209.84 CFA Franc (XOF)
Population totale [b] Population urbaine [b]	22 673 762 7 227 715
Taux de croissance démographique [b] Taux de croissance urbaine [b]	2.56% 4.58%
Pourcentage de la population urbaine vivant dans des bidonvilles [c]	57.1%
Pourcentage de ménages dirigés par une femme (2018) [c]	8.8%
Taux de chômage (% de la population active totale, estimation nationale) (2018) [b]	4.7%
Pourcentage de femmes participant officiellement au marché du travail (2022) [b]	58.0%
Coefficient de Gini (2018) [b]	47.3
Classement pays IDH (2021) [d] Score pays de l'IDH (2021) [d]	184 0.45
PIB par habitant (\$US courants) [b]	833 US\$
PIB (\$US courants) [b]	18 884 million US\$
Taux de croissance du PIB [b]	1.48%
Taux d'inflation [b]	17.10%
Taux d'intérêt emprunteur (2021) [b]	6.3%
Proportion de la population adulte ayant emprunté officiellement (2021) [b]	48.0%
Nombre de prêts hypothécaires résidentiels en cours (2021) [e]	3 359
Value of residential mortgages outstanding (2021) [e]	11 million US\$
Taux hypothécaire résidentiel en vigueur Durée [f]	5-7% 20 années
LTV maximal sur un prêt hypothécaire résidentiel [g]	90%
Ratio des prêts hypothécaires au PIB (2021)	0.06%
Nombre de fournisseurs de prêts hypothécaires résidentiels [h]	96
Pourcentage de femmes propriétaires d'une maison seules et/ou conjointement (2018) [c]	31.2%
Nombre de prêts de microfinance en cours [h]	2 850 465
Valeur des prêts de microfinance (USD) [h]	582.2 million US\$
Nombre de prestataires de microfinance [h]	76
Nombre total de propriétés résidentielles avec titre de propriété (2022) [i]	5 192
Nombre de logements formels achevés annuellement [i]	744
Nombre de projets résidentiels certifiés par EDGE	n/d
Prix de la maison nouvellement construite la moins chère par un promoteur ou un entrepreneur formel dans une zone urbaine en unités monétaires locales [i]	7 500 000 CFA
Taille de la maison nouvellement construite la moins chère par un promoteur ou un entrepreneur formel dans une zone urbaine [i]	58m ²
Location mensuelle typique pour la maison neuve la moins chère [i]	35 000 CFA
Coût du sac standard de ciment de 50 kg en unités monétaires locales [i]	5 750 CFA (9.56 US\$)
Type de registre des actes: numérique, scannée ou papier (2020) [j]	Papier
Classement de l'indice de facilité de faire des affaires de la Banque mondiale (2020) [j]	151
Délai d'enregistrement de la propriété (jours) Coût d'enregistrement de la propriété (2020) [j]	67 days 11.9%
Score de l'indice DBI de la Banque mondiale sur la qualité de l'administration des biens fonciers (0-30) (2020) [j]	12.5

NB: Les chiffres sont pour 2023 sauf indication contraire.

Membres de l'Union africaine pour le financement du logement (AUHF):
Pègdwende Jacques TIENDREBEOGO

[a] Xe.com	[e] Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB)
[b] World Bank World Development Indicators (as at end 2022)	[f] IB Bank
[c] Demographic and Health Surveys, USAID	[g] Société Générale
[d] United Nations Human Settlements Programme (UN-HABITAT)	[h] Central Bank of West African States (BCEAO)
	[i] Ministry of Urban Planning, Housing and Land Affairs
	[j] World Bank Ease of Doing Business Indicators

Depuis 2015, le pays est la cible d'attaques terroristes qui provoquent des déplacements de populations. Après le coup d'État du 30 septembre 2022 qui a renversé le Lieutenant-Colonel Paul Henri Sandaogo DAMIBA, le capitaine Ibrahim TRAORÉ a été investi comme nouveau Président de transition le 21 octobre 2022. Cette transition est conduite par trois principaux organes : le Président du Burkina Faso, le Gouvernement de transition avec un Premier ministre civil ainsi qu'une Assemblée législative de la transition.

Accès au financement

Le logement est un droit constitutionnel au Burkina Faso, si bien que son financement constitue un défi majeur pour tous les acteurs, à savoir les ménages, l'État et ses démembrements, les entreprises immobilières et de construction, les institutions financières nationales, régionales et internationales ainsi que les institutions internationales de développement. Tous ces acteurs se préoccupent du logement abordable, en relation avec la lutte contre la pauvreté. La question est d'autant plus urgente que le déficit de logement (estimé à 400 000 unités) est important et les solutions mises en œuvre jusqu'ici pour le combler restent en-deçà des besoins. Ainsi, le secteur du logement est caractérisé par une forte production informelle et une insécurité foncière, contrainte majeure pour le développement du financement, notamment le financement hypothécaire, qui s'appuie sur la propriété foncière.¹⁴ Des initiatives ont été prises aux niveaux national et régional pour aider à lever ces obstacles, notamment ceux qui se rapportent au financement du logement au Burkina Faso.

Pour financer le logement, on note des efforts de la part de l'État ayant abouti en la création de la Banque de l'Habitat du Burkina Faso (BHBF) en 2005. Elle avait pour but de soutenir l'effort des services et des sociétés dans le financement de la promotion de l'habitat. L'État avait fait appel aux fonctionnaires bénéficiant d'indemnités de logement par le biais d'un prélèvement à la source constitué de 50% de cette indemnité. Ainsi, la BHBF fonctionne depuis 2006 en vue de faciliter l'accès au financement du logement pour les ménages à moyens et faibles revenus. Son financement provient du gouvernement, qui contribue à hauteur de 30%, d'institutions internationales à 25.3% et d'autres institutions privées fournissant 44.7% de ses fonds.¹⁵

En 2013, la BHBF a créé un nouveau produit appelé le Prêt Auto-Construction PAC Lafia, offrant la possibilité aux emprunteurs possédant un compte ou un plan d'épargne logement d'acheter un terrain et/ou de construire un logement. En 2005, l'État a créé le Fonds au Logement Social (FOLOS). Il s'agissait d'une dotation annuelle de 1.5 milliards CFA (2.5 millions US\$) mise à la disposition de la BHBF et destinée à financer la construction de logements sociaux par des promoteurs immobiliers au profit des ménages burkinabés.¹⁶

L'assistance financière à l'auto-construction (crédit logement) programmée sur la période 2009-2018 pour un montant de 500 milliards de CFA/an (832 millions US\$), a connu des réalisations diverses. Cette dotation a permis la baisse (5% au lieu de 7%) des taux d'intérêt des crédits pour les acquéreurs de logements. Ce dispositif a permis le financement d'une dizaine de promoteurs immobiliers à hauteur de 14 milliards CFA (23 millions US\$) et de particuliers à hauteur de plus de 8 milliards CFA (13.3 millions US\$). Aussi, un plan stratégique pour le financement de l'habitat social a été élaboré en 2011.¹⁷ Il consistait en une mobilisation de ressources importantes pour parvenir à offrir un logement décent à toutes et à tous. Afin de se conformer aux directives de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'International Business Bank (IB bank) est, depuis octobre 2018, la nouvelle dénomination sociale de la BHBF. « Son capital s'est vu augmenté, passant de 2 milliards CFA (3.3 millions US\$) en 2005 à 12.8 milliards CFA (21 millions US\$) en 2018. IB bank est présente dans six villes du pays dont Ouagadougou et Bobo Dioulasso ».¹⁸

Pour assurer une continuité aux initiatives de la BHBF, IB bank propose de meilleures conditions de financement du logement. En effet, les taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires résidentiels offerts varient entre 5 et 7% avec une durée maximale de 20 ans.¹⁹ De façon générale, les taux d'intérêts des prêts au Burkina Faso étaient estimés à 6.3% en 2021.²⁰ Au plan régional, la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire (CRRH) a été créée en 2012 au sein de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), de concert avec d'autres institutions régionales, mais son action demeure limitée par les lacunes des systèmes nationaux de gestion du foncier. La problématique du financement semble toujours se poser avec acuité. Face à cette difficile équation et faisant le constat dans ses pays membres, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) entend inscrire son action dans la durée en mettant en place un Centre d'Excellence de l'Habitat (CEH). L'outil grâce auquel cette ambition devrait se réaliser est le projet d'assistance technique pour le financement du logement abordable dans son espace, d'un coût de 78.2 milliards CFA (130 millions US\$) sur financement de la Banque Mondiale.²¹

Selon les chiffres de 2022 de la BCEAO, 16 banques et 4 établissements financiers offrent des prêts hypothécaires à leurs clients.²² Quant au secteur de la

microfinance, il est de plus en plus dynamique avec le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB) qui demeure jusqu'à présent le principal financeur dans ce secteur. Selon la BCEAO, le Burkina Faso compte 76 institutions de microfinance.²³

Malgré tout, le Burkina Faso présente un faible taux d'inclusion financière. Une Stratégie Nationale de Finance Inclusive (SNFI) a été élaborée en avril 2019.²⁴ Le taux de détention d'un compte bancaire est resté faible jusqu'en 2019. Ce taux est passé de 14% en 2014 à 43% en 2017 puis à 70.9% en 2019.²⁵ Le secteur financier a enregistré en 2021 un taux global d'utilisation des services financiers de 81.4%.²⁶ Au Burkina Faso, en 2017, 51% des hommes possédaient un compte bancaire. Ce chiffre était de 34% pour les femmes.²⁷ Concernant l'épargne formelle et l'emprunt formel, il n'y a quasiment pas de différence entre les hommes et les femmes ; 12.4% des hommes (et 12% des femmes) disposent d'un compte épargne formel tandis que 9.3% des hommes (9.4% des femmes) ont accès à l'emprunt formel. Cependant, des différences s'observent pour l'épargne et l'emprunt de source informelle : 31% des femmes qui épargnent le font dans l'informel contre 24% pour les hommes et 37% des femmes qui empruntent le font dans l'informel contre 33% pour les hommes.²⁸

De par leur présence dans le secteur de la construction, les femmes exercent un impact positif non négligeable sur l'économie. Le nombre de femmes créatrices et cheffes d'entreprises croît de façon sensible. En 2018, 54.9% des entreprises créées et dirigées par des femmes relevaient du secteur de la santé, contre seulement 1.1% pour l'industrie de la construction et de l'immobilier.²⁹ Ces dernières sont regroupées, depuis 2021, au sein de l'Organisation Professionnelle des Femmes du BTP et de l'Immobilier (OPF/BTP-I).³⁰

Abordabilité

En 2021, le besoin en logement au Burkina Faso était estimé à 400 000 unités. Ce besoin est évalué à près de 240 000 unités à Ouagadougou et à 60 000 unités dans la deuxième ville du pays, Bobo Dioulasso.³¹

En 2019, à l'échelle nationale, 83% des occupants des logements sont propriétaires, 10% sont en location simple et la location-vente ne représente que 0.7%.³² En milieu urbain, on dénombre 63% de ménages propriétaires ; 26% en location-simple ; 8% de ménages hébergés gratuitement et 1.2% de ménages sous la modalité de la location-vente.³³

Le chômage est très élevé au Burkina Faso, avec un taux de 7.1% selon le Bureau International du Travail (BIT).³⁴ Les femmes sont plus affectées par le chômage (8.8% d'entre elles) que les hommes (5.6% des hommes). Le chômage est deux fois plus élevé en milieu urbain (10%) qu'en milieu rural (5.1%). Sur le plan national, plus de 40% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.³⁵

En 2012, plus de 70% de la population active en milieu urbain exerçait dans le secteur informel³⁶ et n'a donc pas accès au dispositif formel de financement du logement.

Les prix des terrains aménagés par la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) à Ouagadougou variaient entre 25 000 et 50 000 CFA par m² (42 et 83 US\$) en 2020.³⁷

Dans le cadre de la première phase du Programme National de Construction des 40 000 Logements (PNCL), 744 logements, majoritairement de type F3 (deux chambres + salon + cuisine + toilettes internes), ont été construits depuis le début de l'année 2023.³⁸ Entre 2007 et 2017, l'État n'a produit qu'environ 5 000 logements.³⁹ Le logement le moins cher de ce programme, d'une surface bâtie de 56m² sur un terrain de taille minimale d'environ 204m² coûte 7 500 000 CFA (12 500 US\$).⁴⁰

Au regard du salaire mensuel moyen grossièrement estimé à 95 000 CFA (158 US\$)⁴¹ au Burkina Faso, il faut plus de 20 ans pour rembourser un prêt destiné à l'achat de la maison la moins chère. Les conditions formelles d'accès aux financements n'étant pas accessibles à tous, l'épargne des ménages constitue la principale source de financement de leurs logements. Les fonds injectés proviennent généralement des économies de leurs activités génératrices de revenus.

PRIX DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET INFLATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION – BURKINA FASO

Le coût élevé de la construction est souvent cité comme un facteur clé qui nuit à l'abordabilité du logement. La nécessité d'importer des matériaux au lieu d'acheter ceux produits localement, le coût élevé et le manque des compétences locales, ainsi que l'absence de mécanismes financiers permettant d'acheter des matériaux en vrac sont tous des facteurs ayant un impact sur les coûts de construction et pouvant engendrer des dépassements de coûts.

Les grèves ou les pénuries de carburant augmentent également le prix des matériaux de construction, en augmentant les coûts de transport. Les taux d'inflation élevés, comme observé à travers le continent en 2023, compromettent également l'abordabilité. Par conséquent, les ménages à faible revenu peuvent ne pas être en mesure de payer le prix des matériaux de construction pour construire progressivement leur propre maison.

Le CAHF a recueilli quelques indicateurs de base du coût du logement au cours de la dernière décennie, y compris le prix des matériaux de construction clés, le prix de la maison neuve la moins chère construite en zone urbaine par un promoteur privé et la taille moyenne de cette maison (voir la section Chiffres clés).

Prix de gros d'un sac standard de 50kg de ciment OPC (classe de résistance 32.5N)

5 750 CFA (9.56 US\$)



Prix du carrelage de sol en céramique (par mètre carré)

8 000 CFA (13.31 US\$)



Prix des tôles ondulées en acier par mètre carré

2 300 CFA (3.83 US\$)



Prix des tuiles de toiture (par mètre carré)

2 500 CFA (4.16 US\$)



Prix de la maison neuve la moins chère construite en zone urbaine par un promoteur privé

7.5 million CFA (12 475 US\$)



Avertissement :

Ces données ont été recueillies par les auteurs de l'Annuaire dans le cadre de leurs recherches. Il a été demandé aux auteurs de prendre contact avec trois magasins de matériaux de construction et de demander le prix du produit, puis, en fonction des réponses reçues, d'estimer le coût typique du matériau. Les chiffres donnés ne sont donc pas des moyennes formelles mais des estimations éclairées, basées sur le démarchage d'une poignée de fournisseurs dans les zones urbaines.

La consommation annuelle moyenne par ménage est estimée à près de 2 millions CFA (3 327 US\$). Cette consommation va de 1.5 millions CFA (2 495 US\$) pour les ménages du secteur informel à 2.8 millions CFA (4 657 US\$) pour ceux du secteur privé formel. Quant à la consommation annuelle moyenne par personne, elle atteint 313 000 CFA (521 US\$). L'alimentation, le logement et le transport représentent deux tiers des dépenses des ménages. Le poids des dépenses de logement et de son entretien est par contre peu sensible au niveau de la consommation par personne.⁴²

Offre de logement

L'expérience burkinabè en programmes de logement a débuté dans les années 1960. Ainsi, entre 1960 et 1983, fut bâtie la première cité pour loger les fonctionnaires de l'Afrique Occidentale Française. Cette cité appelée « camp fonctionnaire » était constituée de 48 logements.

Cette période de 1960 à 1983 correspond au démarrage de la promotion immobilière avec des logements produits par la Société Immobilière Voltaïque (SIV), la Société de Promotion et de Gestion Immobilière (SOPROGIM), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Société Nationale d'Assurances et de Réassurances (SONAR).

Entre 1984 et 1990, une nouvelle loi foncière a été adoptée, créant un domaine foncier national qui est de plein droit propriété de l'Etat. Certaines opérations telles que la cité des 1 200 logements qui se substituait au quartier non-loti central de Zogona virent le jour. Par la suite, les Cités AN II, AN III, AN IV A, et AN IV B auxquelles s'ajoutent les cités « Song Taaba » furent construites. Aussi, on note l'apparition du projet de promotion des matériaux locaux (LOCOMAT) ainsi que les « Cités du 4 Août » qui se sont implantées dans 23 provinces.

Pour réaliser son vaste programme de production de logements sociaux, l'Etat qui était confronté à des difficultés financières fait appel à des financiers et opérateurs économiques locaux, notamment les sociétés d'Etat, les banques et les compagnies d'assurance. L'ensemble de ces opérations totalise 2 561 villas et 108 appartements. Les programmes de construction des cités révolutionnaires ont coûté entre 1983 et 1995, plus de 20 milliards de CFA non dévalués (soit 33.3 millions US\$). A partir de 1991, l'Etat s'est progressivement désengagé de la promotion immobilière laissant place au secteur privé. La promotion immobilière privée apparaît avec la création de la société AZIMO en 1997 qui a réalisé 205 logements à Ouaga 2000 pour des ménages plus fortunés, avec des coûts unitaires variant de 16.5 à 30 milliards de CFA (27 446 à 49 901 US\$) et 365 logements dans l'ancien secteur 21 de Ouagadougou. Le coût de cession de chaque logement variait entre 6.5 et 12 millions de CFA (10 812 et 19 960 US\$) en fonction de sa taille. En 2008, l'Etat a lancé le programme 10 000 logements.⁴³

La forte urbanisation non maîtrisée est à l'origine d'un grand déséquilibre entre l'offre et la demande de logements. L'auto-construction a toujours été le principal moyen d'accès à un logement pour la population burkinabè. Ainsi, le FOLOS a mis en place une assistance technique à l'auto-construction en milieu urbain pour la période 2009–2018. Cependant, elle a connu une faible adhésion. En effet, le Bureau d'Assistance à l'auto-construction est fonctionnel depuis octobre 2013

mais connaît peu d'affluence. Depuis son ouverture, il a pu assister seulement 200 projets d'auto-construction en 2014. Cinq plans types ont été conçus en 2009 mais faiblement vulgarisés. Les sinistrés du 1er septembre 2009 ont bénéficié de l'assistance technique à l'auto-construction à Yagma. Le bilan de FOLOS est ainsi mitigé car le parc de logements n'a pas été impacté de manière sensible.⁴⁴

La construction de logements sociaux, programmée pour la période 2009-2018 à raison de 7 milliards de CFA/an (11.6 millions US\$), n'a finalement bénéficié que de 2 milliards de CFA/an (3.3 millions US\$) de la part de l'Etat. Le programme a permis de construire au total 1 409 logements sociaux entre 2009 et 2014, déboursant ainsi cinq milliards CFA (8.5 millions US\$) en six ans. La construction de logements économiques programmée pour 2009-2018, a sorti de terre 458 logements économiques jusqu' en 2014, pour un coût de 1.1 milliard CFA (1.9 millions US\$).

L'établissement et l'appui des partenariats public-privé pour la production de logements programmée pour 2009-2018 a démarré en 2010. Cette action a permis de produire 646 logements économiques et 936 logements sociaux en cinq ans.

Entre 2015 et 2018, le nombre de ménages ayant accès à un logement décent a augmenté de 8 650.⁴⁵ La surface bâtie des logements construits dans le cadre du PNCL varie généralement entre 56m² et 68m² sur un terrain dont la taille minimale est de 204m² conformément à la législation. Mise en œuvre entre 2017 et 2022, le Programme 40 000 logements a connu une faible performance qui se traduit par la réalisation de 7227 logements.⁴⁶

En 2018, la Coopérative Burkinabè de l'Habitat (CBH) a produit 140 logements d'environ 83m², d'un coût unitaire de 7 500 000 CFA (12 475 US\$) et dont 52% des bénéficiaires étaient des femmes.⁴⁷

Quant aux matériaux de construction, avec une part de 53.4% le banco demeure le matériau plus utilisé au niveau national. Cependant, en milieu urbain, seulement 20.4% des murs sont en banco ; 21% sont construits en semi dur et 57% sont en dur (parpaings). Quant aux toits, 94% sont construits en tôles et 3.6% en béton. Le ciment représente le principal matériau de couverture des sols pour 74.5% des ménages urbains, tandis que 17.7% des sols sont en carreaux et 5.6% en terre battue.⁴⁸

Les importations de chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués sont en augmentation passant de 57.6 milliards de CFA (95.8 millions US\$) en 2019 à 103.7 milliards de CFA (172.5 millions US\$) en 2020. Entre le troisième trimestre et le dernier trimestre de 2020, ces importations sont passées à 364 à 380 tonnes.⁴⁹

Marchés immobiliers

Le secteur immobilier est encadré par la nouvelle Loi N°008-2023/ALT du 20 Juin 2023 portant promotion immobilière au Burkina Faso. Le Syndicat National des Promoteurs Immobiliers du Burkina (SYNAPIB) a vu le jour en 2013. Par la suite sont nées l'Union Nationale des Promoteurs Immobiliers du Burkina (UNAPIB)

et l'Association des Promoteurs Immobiliers du Burkina (APIB). En 2019, environ 268 sociétés immobilières étaient agréées au Burkina Faso.⁵⁰ L'APIB, quant à elle, comptait 82 adhérents.⁵¹ Le nombre de sociétés immobilières informelles est en constante croissance.

La proportion de femmes employées dans le secteur du BTP et l'immobilier (27% des femmes actives dans un emploi formel) est légèrement supérieure à la moyenne nationale de femmes actives dans un emploi formel (25.4%).⁵²

Le délai de traitement pour individualiser un terrain par un titre foncier est de quatorze jours ouvrables. Quant au permis urbain d'habiter, son délai de traitement est de six jours ouvrables. Le coût forfaitaire applicable aux personnes morales et physiques à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso pour un terrain à usage d'habitation est de 300 000 CFA (500 US\$). Ce coût concerne les terrains mis en valeur et les terrains bâtis à usage social, professionnel, culturel ou de culte lorsqu'ils sont attribués aux groupements et associations à but non lucratif.⁵³

La Réforme Agraire et Foncière (RAF) précise que les terres urbaines et rurales du domaine foncier national sont attribuées aux personnes physiques, sans distinction de sexe.⁵⁴

Politique et législation

Le principal acteur du secteur urbain demeure l'Etat à travers le Ministère de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat (MUAFH) qui, conformément au Décret 2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 assure, pour le Gouvernement, la mise en œuvre et le suivi en matière d'urbanisme et d'habitat. La mise en œuvre des actions du Ministère est portée principalement par ses structures centrales ou de mission, tels que ses directions générales et secrétariats permanents. A celles-ci s'ajoutent les structures déconcentrées, à savoir les 13 Directions Régionales de l'Urbanisme et de l'Habitat (DRUH), puis les structures rattachées dont la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR), le Centre de Gestion des Cités (CEGECI), l'Agence du Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégué (ACOMOD-Burkina).

Le secteur du logement bénéficie d'une permanente évolution des textes normatifs. On distingue la Constitution de juin 1991, la Loi N° 017-2006/AN du 18 mai 2006 portant Code de l'urbanisme et de la construction et la nouvelle Loi N° 008-2023/ALT du 20 juin 2023 portant promotion immobilière. Aussi, s'ajoutent la Loi N° 023-2010/AN portant sur le statut de la copropriété des immeubles bâtis, la Loi N° 034-2012/AN portant sur la Réorganisation Agraire et Foncière et la Loi N° 103-2015/CNT portant sur le Bail d'Habitation privée. Il convient de mentionner la Politique Nationale de l'Habitat et du Développement Urbain (PNH DU) mise en œuvre entre 2009 et 2018 et remplacée par la Stratégie Nationale de l'Habitat et du Développement Urbain (SNH DU) élaborée pour la période 2021-2025. Cette dernière fut élaborée par le MUAFH et a pour ambitions de rendre les villes du Burkina Faso mieux planifiées, plus inclusives et durables, en améliorant l'accès à des équipements publics de qualité et des logements décents. Cependant, l'une des difficultés majeures demeure le financement de la mise en œuvre de la deuxième phase du PNCL.

Il existe ainsi une pluralité d'acteurs impliqués dans le développement du logement avec des missions bien définies. Cependant, un manque de coordination des actions est à l'origine du chevauchement et de la confusion des rôles sur le terrain. On ne peut également passer sous silence la faible capacité technique et financière des partenaires du secteur privé. L'ignorance de ces textes, leur faible mise en œuvre et l'absence de certains textes d'application des lois sont à l'origine des conflits de compétences.

Au regard des conditions requises pour en bénéficier, les politiques de logement ont tendance à favoriser systématiquement la classe moyenne, la propriété individuelle et le secteur formel.⁵⁵ La législation est en déphasage avec les réalités des populations et acteurs du logement ; ce qui ne permet pas la croissance des secteurs privé et financier. En définitif, un cadre réglementaire, judiciaire et juridique existe mais n'est cependant pas propice à la production de logements abordables pour tous les Burkinabè.

Opportunités

Jusqu'à nos jours le secteur du financement du logement est entravé non seulement par l'insécurité foncière mais aussi par la faible capacité financière des promoteurs immobiliers. Ainsi, le crédit à l'habitat reste faible et la grande majorité

des ménages Burkinabè en sont toujours exclus ; ce qui représente une réelle opportunité pour les acteurs privés.

Les conditions formelles d'accès aux financements n'étant pas accessibles à tous, il en ressort que l'épargne des ménages constitue la principale source de financement de leurs logements. A ces ressources propres s'ajoutent les aides financières familiales non négligeables comme celles provenant de la diaspora.

Malgré les efforts du gouvernement dans le secteur du logement, le faible niveau de mobilisation des financements perdure. Effectivement, au terme de la mise en œuvre de la première phase du PNCL, cette mobilisation s'établit à 22.61% pour les promoteurs immobiliers, 16.16% pour l'Etat et 2.39% pour les banques.⁵⁶

Le financement et la production de logements constituent ainsi des secteurs d'opportunités au Burkina Faso. Le marché de l'habitat potentiel s'évalue à environ 75 000 logements par an jusqu'à l'horizon 2030 au moins, représentant une valeur d'environ 1 000 milliards de CFA (1.6 milliards US\$).⁵⁷ L'immobilier figure incontestablement parmi les secteurs émergents avec un engagement croissant d'investisseurs.⁵⁸ Le dynamisme du marché se manifeste également à travers la forte croissance des importations des matériaux de construction et l'apparition d'une multitude d'intermédiaires. De plus, l'Etat s'est résolument engagé à soutenir la production de logements à travers la nouvelle Loi N° 008-2023/ALT du 20 Juin 2023 portant sur la promotion immobilière au Burkina Faso.

Ce secteur demeure alors attractif aussi bien pour les institutions financières, les sociétés immobilières, les agences immobilières, que pour les courtiers, les fournisseurs de matériaux de construction et d'autres intermédiaires immobiliers.

Sources supplémentaires

Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2022). Annuaire statistique de 2020. Pg. 39 à 75.

Agence Perspective. (2018). Cadre d'intervention stratégique pour la résorption de l'habitat spontané dans les treize chefs-lieux de région et à Poytenga.

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. (2021). Stratégie Nationale de l'Habitat et du Développement Urbain SNH DU 2021-2025.

Global Green Growth Institute GGGI. (2021). Rapport pays : Circularité dans l'environnement bâti au Burkina Faso.

GUIGMA, L. (2017). Vivre dans le non-loti de Ouagadougou : processus de marchandages fonciers entre citadins, chefs traditionnels et autorités publiques. (Consulté le 20 août 2021). Pg 11, 13 et 14.

Agence Perspective. (2018). Cadre d'intervention stratégique pour la résorption de l'habitat spontané dans les treize chefs-lieux de région et à Poytenga. (Consulté le 17 août 2021). Pg 12.

Sites web

Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat (MUAFH) :

<http://www.mhu.gov.bf/>

Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burkina Faso : <https://www.cci.bf/>

LOGIQ SA : <http://logiq-sa.com/index.php/notre-histoire>

Associations des Promoteurs Immobilier du Burkina (APIB) : <https://apib-burkina.com/>

Centre de Gestion des Cités (CEGECI) : <https://www.cegeci.bf/>

International Business Bank : <https://www.ib-bank.com/>

ONU Habitat au Burkina Faso : <https://unhabitat.org/burkina-faso>

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) au Burkina :

<https://www.bceao.int/fr/etats-membres/burkina>

Global Green Growth Institute GGGI Burkina Faso : <https://gggi.org/country/burkina-faso/>

L'Association des Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Burkina Faso : <https://www.apbef-bf.org/>

Disponibilité des données sur le financement du logement

A l'échelle nationale, beaucoup d'insuffisances persistent dans le système de production et de publication des données sur le financement du logement. Cette situation entrave le suivi adéquat des réalisations et des évolutions du secteur: Les données existantes sont très générales et non spécifiques au logement. De plus, les données sont tardivement produites, non actualisées et peu vulgarisées.

Parmi celles-ci figurent l'annuaire statistique produit annuellement par la Direction Générale des Etudes Statistiques et Sectorielles (DGESS) du MUAFH. De plus, l'Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD) à travers ses Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) et ses enquêtes sur les conditions de vie des ménages produit des données indispensables à l'analyse du secteur.

Aux niveaux sous-régional et international, le rapport Doing Business de la Banque Mondiale et les rapports annuels de la BCEAO contiennent également des indicateurs sur le marché immobilier. Aussi, quelques promoteurs privés et certaines institutions bancaires et partenaires au développement produisent des données utiles au diagnostic du secteur.

Exemple d'innovation : Rafraîchir les logements sociaux grâce à l'efficacité énergétique

ONU-Habitat, Global Green Growth Institute (GGGI) et Clean Cooling Collaborative appuient le gouvernement burkinabè dans la mise en œuvre du projet d'Efficacité Énergétique et de Rafraîchissement des Logements Sociaux. L'objectif global étant de réduire la demande énergétique et d'améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur du logement.⁵⁹ L'usage des matériaux locaux par l'architecte burkinabè Diébédo Francis KERE, lauréat du Prix Pritzker 2022, a contribué de façon sensible à leur promotion.⁶⁰

Dans la commune de Saaba, la société Abdoul Services International a construit une éco-cité moderne et sécurisée appelée « Cité de la nouvelle génération » bâtie sur un hectare, comportant 27 appartements au sein d'un bâtiment élevé sur trois niveaux, une crèche, un jardin, un terrain de basket-ball, un parking et un château d'eau.⁶¹

L'étude du projet de restructuration urbaine du non-loti de Saaba présente des dispositifs innovants de financements. Ainsi, pour sa mise en œuvre, trois options de financement innovantes sont proposées : un financement intégral par 90% des résidents ou un financement partagé entre promoteurs et 90% des résidents ou encore un financement partagé entre promoteurs, résidents et concessionnaires.

La nouvelle loi de 2023 portant sur la promotion immobilière au Burkina Faso comporte plusieurs innovations telles que la suppression du volet promotion foncière et l'accent mis sur la production de logements. Ainsi, les projets de promotion immobilière ne peuvent plus être réalisés que dans les communes disposant de document de planification urbaine avec comme obligation la réalisation d'un minimum d'investissement.⁶²

- 1 INSD. (2022). Indicateurs Démographiques. <http://www.insd.bf/> (Consulté le 1er septembre 2022).
- 2 INSD. (2019). Cinquième recensement général de la population et de l'habitation. http://www.insd.bf/content/documents_rghs/Depliant%20resultats%20definitifs%20RGP%202019.pdf (Consulté le 1er septembre 2022). Pg. 1.
- 3 Présidence du Faso. (2016). Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020. http://cns.bf/IMG/pdf/pndes_2016-2020-4.pdf (Consulté le 07 septembre 2021). Pg. IV.
- 4 Banque Mondiale. (2023). NOTE SUR LA SITUATION ECONOMIQUE DU BURKINA FASO 2023 Chapitre spécial : Renforcer la résilience financière face aux risques climatiques. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099062323115534422/pdf/P1792990c04de10f0d0b93e074e7d1cae4ed.pdf> (Consulté le 03 octobre 2023). Pg. Xi ; xii ; I ; 2.
- 5 Banque Mondiale. (2023). Burkina Faso vue d'ensemble. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview#1> (Consulté le 29 août 2023)
- 6 Fonds Monétaire International. (2023). Rapport du FMI n°2023/149. <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2023/04/25/Burkina-Faso-Request-for-Disbursement-Under-the-Rapid-Credit-Facility-Press-Release-Staff-532796> (Consulté le 30 août 2023). Pg. 48.
- 7 PNUD. (2022). Rapport sur le développement humain 2021/2022. <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-02/hdr2021-22fr.pdf> (Consulté le 3 octobre 2023). Pg. 3.
- 8 Voir Note 6. Pg. 4.
- 9 Voir Note 2. Pg. 5.
- 10 Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. (2008). Politique Nationale de l'Habitat et Développement Urbain. https://urbanlex.unhabitat.org/sites/default/files/bu_nup_politique_nationale_de_lhabitat_et_du_developpement_nt_urban_2008.pdf (Consulté le 30 juillet 2022). Pg. 5.
- 11 Groupement KERE Avocats/Agence Perspective/LUMEN Consulting (2021). Rapport de Diagnostic et Recommandations de la Mission d'appui-conseil aux opérations d'aménagement urbain dans le pôle urbain de Bassinko au Burkina Faso. Non publié. Pg. 15-16.
- 12 Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2015). Etat des villes au Burkina Faso 1995 – 2015. https://www.citiesalliance.org/sites/default/files/Etat%20des%20villes%20au%20Burkina%20Faso_Rapport%20de%20C3%83%20A9initif_270317_imp_2.pdf (Consulté le 14 août 2023). Pg. 11.
- 13 Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat. (2022). Rapport d'achèvement du Programme National de Construction de Logements. Non publié. Pg. 7.
- 14 Centre for Affordable Housing Finance in Africa CAHF. (2022). Profil du Burkina Faso. Annuaire 2022 du Financement du logement en Afrique. https://housingfinanceafrica.org/app/uploads/2022/11/2022_FRENCH-yearbook-compressed-4.pdf (Consulté le 6 octobre 2023). Pg. 54.
- 15 Voir Note 11. Pg. 17.
- 16 Voir Note 11. Pg. 46.
- 17 Voir Note 11. Pg. 70.
- 18 Centre for Affordable Housing Finance in Africa CAHF. (2021). Profil du Burkina Faso. Annuaire 2021 du Financement du logement en Afrique. https://housingfinanceafrica.org/app/uploads/2021/11/2021_CAHF-yearbook-final-compressed.pdf (Consulté le 6 octobre 2023). Pg. 57.
- 19 IB bank (2021). Conditions de banque. https://www.ib-bank.com/sites/default/files/conditions_de_banque_IB_bank.pdf (Consulté le 5 septembre 2022). Pg. 11.
- 20 Fonds Monétaire International. (2021). Statistiques financières internationales et fichiers de données. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/FR.IN.RLEND?locations=BF> (Consulté le 31 août 2023).
- 21 Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat MUAFH. (2021). Problématique de la production de logement dans la sous-région : un centre d'excellence pour l'habitat en gestion. https://www.mhu.gov.bf/detail/tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=122&cHash=e4e10d2bada0bc60951c58beb19f8625 (Consulté le 6 octobre 2023).
- 22 BCEAO. (2022). Rapport sur les conditions des banques dans l'UEMOA. Juillet 2023. <https://www.bceao.int/sites/default/files/2023-07/Rapport%20sur%20les%20conditions%20de%20banque%20dans%20l%27UEMOA%20en%202022.pdf> (Consulté le 14 août 2023). Pg. 11.
- 23 BCEAO. (2023). Principaux indicateurs des Systèmes Financiers Décentralisés de l'Union Monétaire Ouest Africaine. <https://www.bceao.int/sites/default/files/2023-07/Indicateurs%20des%20SFD%20au%2031%20mars%202023.pdf> (Consulté le 14 août 2023).
- 24 BCEAO. (2016). Formulation de stratégie nationale d'inclusion financière : Cas du Burkina Faso. https://www.bceao.int/sites/default/files/inline-files/Burkina%20Faso_PRESENTATION%20Atelier%20CNSMO_SNFI.pdf (Consulté le 2 septembre 2022).
- 25 UEMOA. (2019). Rapport annuel situation inclusion financière UEMOA. <https://www.bceao.int/sites/default/files/2020-11/Rapport%20annuel%20situation%20inclusion%20financiere%20%20UEMOA%20-%202019.pdf> (Consulté le 2 septembre 2022). Pg. 18.
- 26 Ministère de l'Economie, des Finances et la Prospective. (2021). Tableau de bord 2021 de l'inclusion financière. http://cns.bf/IMG/pdf/tableau_de_bord_2021_sur_l_inclusion_financiere.pdf (Consulté le 30 août 2023). Pg. 28.
- 27 Nikiéma, P.R., Bado, B. (2020). Analyse des déterminants socioéconomiques de l'inclusion financière au Burkina Faso. https://www.researchgate.net/publication/345770334_Analyse_des_determinants_socioeconomiques_de_l_inclusion_financiere_au_Burkina_Faso (Consulté le 2 septembre 2022). Pg. 3.
- 28 Voir Note 27. Pg. 21.
- 29 Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso. (2018). Etat des lieux de l'entreprenariat féminin au Burkina Faso et la perception des femmes chefs d'entreprises sur le climat des affaires. <https://www.cci.bf/sites/default/files/RAPPORT%20ETUDE%20SUR%20L%27ENTREPRENARIAT%20DES%20FEMMES%20AU%20BURKINA%20FASO.pdf> (Consulté le 2 septembre 2022). Pg. 22.
- 30 Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat. (2022). <https://www.facebook.com/MUAFHURKINAFASO/posts/pfbid0VK6hdjbZMhAjuGRcUxgTvcE6SqZ8Uo1xkYhLKagCURQog2Y5MHoPitncGZWh2nRvI> (Consulté le 10 août 2022). Pg. 22.
- 31 Voir Note 11. Pg. 15-16.
- 32 Voir Note 2. Pg. 1.
- 33 Voir Note 2. Pg. 106.
- 34 Voir Note 2. Pg. 1.
- 35 Voir Note 5.
- 36 ONEF. (2012). Programme Spécial de Création d'Emplois (PSCÉ). <http://www.onef.gov.bf/politique/psce.php> (Consulté le 9 octobre 2023).
- 37 Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat. (2022). Annuaire statistique 2020 du Ministère de l'Urbanisme. Juin 2022. http://www.cns.bf/IMG/pdf/dss_as2020_annuaire_statistique_muafn_2020_v17_signe_ministre.pdf (Consulté le 20 septembre 2023). Pg. 97.
- 38 Entretien avec Messieurs ZONGO, Programme National de Construction de Logements (PNCL) du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat, 08 août 2023, Ouagadougou, Burkina Faso.
- 39 Guigma, L. (2019). Le « Marteau », un coup dur sur l'homogénéisation des quartiers de Ouagadougou. https://ateliers.org/media/workshop/documents/Fascicule_recherche_non-lotus_par_Leandre_guigma.pdf (Consulté le 20 septembre 2021). Pg. 5.
- 40 Voir Note 38.
- 41 Combien-Coûte. (2022). Salaire moyen au Burkina Faso en 2022. <https://www.combien-coute.net/salaire-moyen/burkina-faso/> (Consulté le 02 septembre 2023).
- 42 INSD. (2007). Résumé de la consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Ouagadougou. http://www.insd.bf/content/enquetes_recensements/enq_cond_vie_menages/analyse_enq_conso_men_capitale.pdf (Consulté le 04 septembre 2022). Pg. 1-2.
- 43 Voir Note 11. Pg. 16-19.
- 44 Voir Note 11. Pg. 19-20.
- 45 Primature du Burkina Faso. (2020). Evaluation indépendante à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique Et Social. https://www.pndes.gov.bf/fileadmin/user_upload/storage/accueil/RAPPORT_PROVISOIRE_EVALUATION_ML_PARCOURS_PNDES_27_04_2020_IPSO_CONSEILS_I_NSTITUT_DEVELOP.pdf (Consulté le 3 septembre 2021). Pg. 90.
- 46 Voir Note 13. Pg. 36.
- 47 Zongo, T. (2018). Chantiers contestés à la cité de Bassinko : La Coopérative Burkinabè de l'habitat s'en explique. 19 février 2018. LeFaso.net. <https://lefaso.net/spip.php?article82013> (Consulté le 5 octobre 2023).
- 48 Voir Note 2. Pg. 107.
- 49 INSD. (2020). Note trimestrielle sur les statistiques du commerce extérieur; Quatrième trimestre 2020. http://www.insd.bf/content/pub_periodiques/ice/SCE_T4_2020.pdf (Consulté le 4 septembre 2022). Pg. 11.
- 50 Nabalum, A. K. (2019). Promotion immobilière au Burkina Faso : Des ventes illégales de parcelles par des promoteurs privés. 1er octobre 2019. Le Reporter. https://www.reporterbf.net/_trashed/cn-reloaded=1 (Consulté le 28 août 2022).
- 51 Tianhou, F. (2020). Sociétés immobilières. 20 juillet 2020. Le Pays. <https://lepays.bf/societes-immobilieres/> (Consulté le 19 septembre 2022).
- 52 INSD. (2019). Principaux résultats du VIIème recensement industriel et commercial du Burkina Faso RIC VII. http://www.insd.bf/content/enquetes_recensements/autres_enquetes/Depliant_RIC_VII.pdf (Consulté le 4 septembre 2022). Pg. 2.
- 53 Sidwaya J. K. (2020). Titre foncier au Burkina Faso : Un document utile et sécurisant. <https://www.sidwaya.info/blog/2022/04/11/titre-foncier-au-burkina-faso-un-document-utile-et-securisant/> (Consulté le 5 septembre 2022).
- 54 Association E-CHANGER. (2019). Les femmes et l'accès à la terre, un vrai défi au Burkina Faso. <http://www.e-changer.org/news/les-femmes-et-lacces-a-la-terre-un-vrai-defi-au-burkina-faso> (Consulté le 4 septembre 2022).
- 55 Chamodot, M., Tiendrebeogo, P. J. (2021). Financement de l'amélioration des conditions de logement dans les quartiers précaires des villes d'Afrique Sahélienne. Pg. 15.
- 56 Voir Note 13. Pg. 36.
- 57 Société Générale Burkina Faso SGBF. (2020). Financement du logement au Burkina Faso. <https://cerfodes.org/financement-du-logement-au-burkina-faso/> (Consulté le 8 août 2023).
- 58 Bambio, Z. F. (2020). Immobilier : un secteur en plein essor. 17 mai 2020. Investir au Burkina. <https://www.investirauburkina.net/immobilier/immobilier-un-secteur-en-plein-essor.html> (Consulté le 07 septembre 2022).
- 59 ONU-Habitat. (2022). TDR de l'atelier de présentation du rapport définitif de la feuille de route nationale pour le secteur du bâtiment et de la construction au Burkina Faso. Pg. 1-2.
- 60 Build Green. (2022). Prix Pritzker 2022 : Francis Kéré, l'architecte burkinabè utilise les matériaux pour répondre aux conditions climatiques locales. <https://www.build-green.fr/prix-pritzker-2022-francis-kere-larchitecte-burkinabe-utilise-les-materiaux-pour-repondre-aux-conditions-climatiques-locales/> (Consulté le 5 septembre 2022).
- 61 Bassolé, F. (2023). Promotion immobilière : Abdoul Service international investit près de 4 milliards de francs dans la "cité de la nouvelle génération". 12 février 2023. LeFaso.net. <https://lefaso.net/spip.php?article119416> (Consulté 2 septembre 2023).
- 62 Agence PERSPECTIVE. (2019). Restructuration urbaine des quartiers d'habitat spontanés à Saaba. Document-projet. Pg. 16 et 17.
- 63 Ouedraogo, D. (2023). Promotion immobilière et apurement du passif foncier urbain : Bilan, enjeux et perspectives. Pg. 47.